

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2026

RENFORCER LE CONTRÔLE, LA GOUVERNANCE ET LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DES AGENCES ET OPÉRATEURS DE L'ÉTAT - (N° 2531)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 72

présenté par
M. Mattei, rapporteur au nom de la commission des finances

ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.